

38. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent soixante-dix-huit dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer la pension de Mme. *P. T. Worthington* et enfants, pour l'année finissant le 30 Juin 1874.

39. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent-trente dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer la pension de Mme. *J. H. Elliott* et enfants, pour l'année finissant le 30 Juin 1874.

40. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer la pension de Mme. *George Prentice* et enfants, pour l'année finissant le 30 Juin 1874.

41. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux cent soixante et six dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer la pension de Mme. *Ellen Kirkpatrick* et 3 enfants, pour l'année finissant le 30 Juin 1874.

42. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer la pension de l'enseigne *Fahey*, pour l'année finissant le 30 Juin 1874.

43. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas neuf mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses comme compensations aux Pensionnaires, au lieu de terres, pour l'année finissant le 30 Juin 1874.

44. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois millions cinq cent soixante-dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, pour l'année finissant le 30 Juin 1874.

45. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial—ligne d'embranchement de la station *Dorchester* à l'île *Dorchester*, (à revoter) pour l'année finissant le 30 Juin 1874.

46. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent trente et un mille deux cent quarante dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la construction du chemin de fer Intercolonial, pour l'année finissant le 30 Juin 1874.

47. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas deux cent cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour le prolongement du terminus du chemin de fer à *Halifax* y compris le quai du chemin de fer au terminus en eau profonde à *Richmond* (à revoter), pour l'année finissant le 30 Juin 1874.

48. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent cinquante neuf mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour l'augmentation du service à *St. Jean* et *Pointe du Chêne* (à revoter)...\$75,000 00; Quai en eau profonde à *St. Jean* (à revoter) \$84,000 00, pour l'année finissant le 30 Juin 1874.

49. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinq millions deux cent soixante-dix-sept mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour construction des canaux, pour l'année finissant le 30 Juin 1874.

50. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent soixante et deux mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour édifices publics, pour l'année finissant le 30 Juin 1874.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et l'honorable M. *Campbell* fait rapport que le comité a passé plusieurs Résolutions.

Ordonné, Que le rapport soit reçu jeudi prochain.

L'honorable M. *Campbell* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, Que, jeudi prochain, cette Chambre se formera de nouveau en le dit comité.

Sur motion de l'honorable M. *Tupper*, secondée par l'honorable M. *Tilley*,

Ordonné Que la réponse à une adresse datée le 24 Mars 1873, relative au prétendu enlèvement illégal de marchandises du magasin d'entrepôt au port de *St. Jean, Nouveau-Brunswick*, présentée ce jour, soit renvoyée au comité permanent des Comptes Publics.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain